

Extraction en Sinoléa

La Sinoléa est un dispositif intégré dans une installation spécifique à **cycle continu** qui se fonde sur un schéma de traitement différent des autres installations. Le principe physique à la base de la Sinoléa est la différence entre la tension superficielle de l'eau de végétation et celle de l'huile : du fait de cette différence, l'huile tend à adhérer à une surface métallique plus facilement que l'eau.

La Sinoléa consiste fondamentalement en une cuve contenant la pâte d'huile, issue d'un broyeur à marteaux, dans laquelle s'immerge le dispositif extracteur. Ce dernier est constitué d'une série de lames ou de disques d'acier qui sont immergés dans la pâte d'huile par un mouvement alternatif continu qui alterne les phases suivantes:

- > **immersion**
- > **soulèvement**
- > **raclage de l'huile**

À chaque cycle d'immersion, le soulèvement du dispositif fait s'égoutter l'eau de végétation sous l'effet de la gravité tandis que l'huile adhère aux surfaces métalliques. Pendant le mouvement de retour les surfaces métalliques entrent en contact avec un dispositif racleur qui enlève l'huile en la faisant confluer dans un système de recueil. Ce système permet d'obtenir une **huile de très haute qualité**, toutefois son rendement est plutôt faible. Si cela s'avère intéressant sur le plan économique, la pâte résiduelle peut être soumise à un second processus d'extraction par centrifugation. De cette manière, on obtient deux produits différenciés en termes de qualité.